

# Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, Rue d'Angleterre

ABONNEMENTS :		PUBLICTIONS :	
Par an, en avance	10 fr.	En 10 exemplaires	1 fr.
En 6 mois	6 fr.	En 5 exemplaires	0 fr. 60
En 3 mois	3 fr.	En 3 exemplaires	0 fr. 40
En 15 jours	1 fr.	En 1 exemplaire	0 fr. 15

« Cesse la FÈRE DE SAQUES la « Croix du Nord-Tourcoing » ne paraîtra pas, demain.

## DÉPÊCHES DE LA NUIT

### LE SÉNAT

**Le Budget**  
Viens la question du vin, de la bière et du cidre pour les troupes (chapitre 25 du budget de la guerre). La Commission a rétabli le droit de la commission des finances persiste à le faire.  
M. Teillac, par voie d'amendement, demande le rétablissement du droit.  
M. Anton Dubost combat le rétablissement et M. Baillat se rallie à ces conclusions.  
Le chiffre de la commission, c'est-à-dire la réduction de 100 millions, est voté par 180 voix contre 89.  
Le Sénat vote encore des diminutions de crédit aux chapitres 26 (viandes, conserves et salaisons), 27 (fourrages), 44 (établissements d'artillerie); par contre, il élève de 30.722 fr. l'impôt du chapitre 33 (habitations et campements).  
M. Magasinier, rapporteur du budget, est élu par 213 voix sur 224.  
Le Sénat accepte les modifications que la Chambre a apportées au budget de l'Instruction publique.  
Une discussion s'engage sur le chapitre 9 du budget des Postes (chaussures et habillement); la Commission a réduit le crédit de 300.770 fr.  
M. Allot-Piedraie la cause des facteurs ruraux dont l'indemnité de chaussures est insuffisante, il demande le rétablissement du droit.  
M. Caillaux appuie cet amendement auquel s'oppose M. Dubost.  
Le Sénat est réuni par 225 voix contre 31.  
Le Sénat ratifie le vote de la Chambre en ce qui concerne le chiffre minimum de l'exécution de dégrèvement (art. 2 de la loi des finances), 155 fr. au lieu de 75.  
Après échange de vues entre MM. Baillat, Buisson et Ollivier, le Sénat prononce par 146 voix contre 98 la jonction des articles concernant la détaxe des journaux.  
Les articles 43 et 44 (voies et moyens d'équilibre) sont votés avec déviation à 73 millions de chiffre d'obligations à court terme pour équilibrer le budget.  
L'article 45 (indemnités des sénateurs), est adopté sur la demande de M. Béranger qui explique que la différence de traitement existant entre les deux Chambres provient de ce que le Sénat n'existe pas lorsque la loi régit la situation des membres du Parlement.  
L'ensemble du budget est voté par 263 voix contre 4.  
La séance est suspendue jusqu'à 10 heures du soir.

### LA CHAMBRE

**Les taxes de remplacement de Paris**  
L'article 1<sup>er</sup> du contre-projet Georges Berry, repoussé par le Gouvernement et la Commission, est rejeté par 308 voix contre 116.  
M. Charles Deshayes demande à la Chambre de voter l'ajournement du contre-projet que le Conseil municipal a adopté.  
Le projet et l'ensemble du projet sont adoptés.  
**Les surtaxes d'octroi**  
L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi qui supprime la prorogation des services sur le vin et l'alcool à l'octroi de Lille.  
M. Agé demande le rejet d'une partie du projet. En son début du Midi qu'il est, il ne veut admettre une surtaxe sur le vin; il fait tout un discours qui peut se résumer ainsi: « Pas de surtaxe sur le vin parce que nous devons vendre notre vin ».  
M. Flicheux dit que ce plaidoyer pro domo serait inexact; il place dans une discussion sur la réforme des octrois; M. Agé ne doit pas connaître le Nord ou il l'a mal vu; on ne vit pas beaucoup de vin dans le Nord et pour arriver à faire connaître le vin dans les départements voisins par M. Agé, il faudrait l'administrer en lavement (Billette).  
Il se servirait à rien de supprimer les surtaxes. Dans le Nord, on fume beaucoup dans des pipes en terre et boire du vin en fumant est désagréable.  
M. Caillaux, rapporteur, insiste pour la maintien du projet des non-indicibles et de la nombreux ventes additionnelles et le produit des surtaxes est indispensable pour effectuer des travaux de voirie urgents.  
Voici encore un député du Midi à la tribune: M. Harbasse insiste pour le rejet de la surtaxe sur le vin.  
La division est demandée pour l'article 1<sup>er</sup>. La première partie surtaxe sur l'alcool est adoptée à mains levées.  
La seconde partie surtaxe sur le vin est rejetée par 237 voix contre 308.  
Le reste du projet est voté.  
On passe à un projet de surtaxe à l'octroi de Bayonne.  
M. Agé se oppose pas à l'adoption, parce que la surtaxe est demandée pour neuf mois seulement.  
Le projet est adopté, ainsi qu'un autre intéressant Bourbourg-Ville (prorogation pour neuf mois).

port de la Commission du budget; telle proposition de main-à-vote antérieur en ce qui concerne la suppression des 15 millions; mais elle abandonne ses chiffres relatifs au vin et à l'alcool; elle maintient les articles sur la taxe des journaux.  
En ce qui concerne le cumul, la Commission demande de voter une résolution invitant le Gouvernement à présenter un projet de loi sur la question.  
M. Narbonne reprend son éternel amendement sur le vin du soldat. L'amendement est repoussé.  
M. Vallat reprend son amendement pour l'amélioration de l'ordinaire. Adopté par 378 voix contre 119.  
Au moment où M. Berteaux va développer un nouvel amendement, des murmures se font entendre dans la tribune des rédacteurs en chef. Le Président donne l'ordre de faire évacuer cette tribune.  
La Chambre repousse un amendement Berteaux sur la fabrication des cartouches.  
Les articles sur la taxe des journaux sont maintenus par 328 voix contre 136.  
Les derniers articles sont adoptés sans modifications.  
L'ensemble est voté par 387 voix contre 81.  
La Chambre suspend à minuit sa séance jusqu'à une heure ou plus tard.

### SÉNAT

**SÉANCE DE NUIT**  
Et attendant le budget, le Sénat a voté les taxes de Lille, les projets concernant les chemins de fer de Don à Fromelles, d'Hondschoote à Bray-Dunes, des surlaxes aux octrois de Bourbourg-Ville, Bailleul, Landrethun, Le Quesnoy.  
A 3 h. du matin le budget n'était pas encore voté par le Parlement!  
**LA DATE DES ÉLECTIONS**  
Le bruit avait couru, hier, dans les couloirs de la Chambre, que M. Waldeck-Rousseau avait promis de convoquer les électeurs pour le 20 avril, mais nous avons appris, dans la soirée, d'une source certaine que celle-ci vient de l'enlèvement du président du Conseil, que la date du 27, déjà annoncée, était maintenue.  
Le Gouvernement ne publiera qu'après les fêtes de Pâques, le décret de convocation; il veut auparavant insérer à l'Officiel les lois électorales.  
Contrairement à l'usage l'Officiel paraîtra le lundi de Pâques.

### Anglais et Boers

**Un échec anglais**  
Londres. — Le War-Office publie une liste de pertes donnant, pour la première fois, la nouvelle d'un sérieux échec anglais survenu le 24 mars près de Sutherland (Colombie du Cap).  
9 hommes ont été tués; un capitaine, un lieutenant et plusieurs hommes blessés; 28 prisonniers ont été relâchés depuis.

### PETIT CALENDRIER

**Dimanche 30. — PÂQUES. — Réouverture de Notre-Dame de Valenciennes. — Ador. Cappel ador. noct. Poix (ador. noct.).**  
Soleil: lever 5 h. 48, coucher 6 h. 35. — Lune: lever 11 h. 15, coucher 9 h. 05.  
**Lundi 31 mars. — Saint-Amand. — Ador. Honnecourt, Villers, Tourcoing (Petites-Sœurs des Filles). — Soleils: lever 5 h. 44, coucher 6 h. 23. — Lune: lever 10 h. 49, coucher 9 h. 54.  
**Mardi 1<sup>er</sup> avril. — Saint-Nicolas. — Ador. Boulogne, Le Petit-Fay.**  
Soleil: lever 5 h. 42, coucher 6 h. 28. — Lune: lever 11 h. 33, coucher 10 h. 49 m.**

### CANDIDATS PANTINS

Pour être républicain, il faut être anticlérical: ainsi l'entendent les feuilles radicales et socialistes.  
Rien ne les rend furieuses comme les affirmations de républicanisme sincère de la part des citoyens qui ne consentent pas à enfourcher leur chapeau au passage d'un curé.  
Pourquoi cela?  
Parce que la franc-maçonnerie a fait de la République sa chose, le gouvernement au service de ses théories tyranniques et immorales.  
Le dernier des maçons ayant aperçu la lumière du 3<sup>e</sup> appartement n'osera pas contester la justesse de ces deux épithètes.  
Le ministre Gadaud, orateur du congrès de 1894, a donné la formule de l'accommodement de la République par la Franco-Maçonnerie. Voici ses paroles:  
« La Maçonnerie est la République à couvert, comme la République est la Franco-Maçonnerie à découvert. » (Compte-rendu de l'Assemblée générale du G. O. O., 1894, p. 339).  
« Nous avons organisé au sein du Parlement un véritable syndicat de Francs-Maçons », dit le bulletin maçonnique de 1898, page 309.  
« Nos institutions publiques sont aujourd'hui d'une façon toute naturelle entre les mains des Francs-Maçons de France », dit le compte-rendu de l'Assemblée générale du G. O. O., de 1898.  
D'où nous concluons qu'il ne faut d'instinctu républicains, nos députés socialistes du Nord, qu'ils soient francs-maçons en titre ou simplement de conduite, feront acte de franchise et de loyauté électorales en s'abstenant de voter pour les Loges au Parlement de la République Française.  
Car ils ne sont que cela depuis qu'ils y siègent et ils n'y seraient que cela si les électeurs avaient le fâcheux aveuglement de leur renouveler leur mandat.  
Car la Loge, devenue plus puissante et plus arrogante depuis les derniers triomphes législatifs contre les Associations et l'Enseignement, ne peut manquer de maintenir la prescription du Convent de 1897, par laquelle il est demandé:  
« Que tous les candidats aux élections prochaines, se réclamant de l'appui de la Franco-Maçonnerie, remettent au Vénérable

de leur Loge qui la transmettra au Conseil de l'Ordre une déclaration de leurs principes philosophiques et de leurs principes politiques. » (Ass. gén. du G. O. O., 1897, p. 237).  
Voilà signalé le fil à la patte qui retient depuis au moins cinq ans les députés genre Leprieux, Bersez, etc.  
Ce fil n'a pas été coupé et nul doute qu'il ne soit, à l'occasion des prochaines élections, maintenu et serré d'une façon plus ou moins visible, à la patte des candidats se réclamant de l'appui du ministère de Défense Républicaine.  
Car, sachons le bien, nos ministres Waldeck et C<sup>ie</sup>, ne sont que les fondés de pouvoir, les commissionnés de la F. O. M. Nous en avons l'aveu explicite dans le toast que portait le F. O. Desmurs, au banquet de clôture du Convent du 23 septembre 1899, dit il était le président:  
« ... Je bois, a-t-il dit, à ceux qui ont consenti à prendre le pouvoir dans les conditions si difficiles que vous connaissez, ils n'ont point accepté volontairement et de gaieté de cœur ce pouvoir; c'est nous qui avons été appelés à les engager à accepter cette mission. »  
Le ministre Waldeck est donc l'agent officiel de la Franco-Maçonnerie, et les députés, nommés avec son étiquette, ne seront que les sous-agents de la secte.  
Dès qu'ils se posent en candidats ministériels, ils renoncent à toute indépendance d'idées et de volonté, ils se condamnent à ne voir que par les yeux de la Loge, à ne vouloir que par son bâton de commandement.  
Ce sont des candidats-pantins.

**LA CONVENTION D'ARRAS**  
Réunion à Lens du Conseil d'Administration du Syndicat des mineurs.  
Vendredi, à 3 heures du soir, se sont réunis à Lens, sous la présidence du député Basly, les membres du Conseil d'Administration du syndicat des mineurs du bassin houiller du Pas-de-Calais.  
M. Basly donne communication de la lettre du 22 mars de M. Lavaurs, président de la délégation des Compagnies houillères du Nord et du Pas-de-Calais.  
Nous avons reproduit cette lettre en son temps.  
Les termes en sont longuement discutés, notamment le passage faisant intervenir avant toute entente, une diminution possible du salaire des ouvriers mineurs. Après un très long échange d'explications le Conseil d'Administration décide de proposer pour la nouvelle entrevue entre délégués patrons et délégués ouvriers, la date du 15 mai prochain, et charge son président de répondre à M. Lavaurs, président de la délégation patronale.  
« Lens, le 28 mars 1902.  
« Monsieur Lavaurs, président de la Délégation des Compagnies houillères du Nord et du Pas-de-Calais, à Billy-Montigny.  
« Monsieur le Président,  
« Vous avez bien voulu me faire connaître, en réponse à ma lettre du 12 courant, que « les Compagnies houillères du Nord et du Pas-de-Calais sont d'avis qu'il y a lieu « d'envoyer des pourparlers avec les délégués ouvriers en vue d'arriver à une réduction des salaires, les mines et la « forme avec la situation du marché houillier » et qu'elle décidait provisoirement le maintien du statu quo, à la condition que la réunion des délégués des Compagnies et des délégués des ouvriers ait lieu assez « tôt » dans la première quinzaine de mai.  
« En vous donnant acte de cette communication, je dois vous faire remarquer que le conseil d'Administration du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais considère que le passage de votre lettre relatif à une réduction des salaires tranché précisément la question à débattre entre les délégués des Compagnies et les délégués des ouvriers. Il estime, en conséquence qu'aucune solution ne doit être préjugée, mais que la question, doit se présenter intacte à l'ouverture des conférences.  
« Sous cette réserve, le Conseil d'Administration de l'honneur de vous faire connaître qu'un certain détail lui est nécessaire pour rechercher tous documents et renseignements propres à éclairer le débat et à lui permettre de discuter et de conclure avec les Compagnies, un arrangement équitable et en conséquence de vous proposer la date du 15 mai prochain pour une réunion des délégués des Compagnies et des délégués des ouvriers.  
« Mais pour répondre à vos formules de ses commettants, le conseil d'Administration se charge de vous informer qu'il doit être entendu que le statu quo soit maintenu jusqu'au 1<sup>er</sup> juin prochain.  
« Veuillez agréer, etc. » B. B. L. »  
Avant de se séparer, les membres du conseil d'Administration estiment qu'il y a lieu, pour étudier et discuter les modifications à intervenir, de réunir les délégués du Syndicat en un congrès, décident que ce congrès se tiendra à Lens le dimanche 4 mai.

### LE CONGRÈS DES JAUNES

**Le banquet de clôture**  
Le banquet qui a clôturé les travaux du Congrès était présidé par M. Frier, président de l'Union du Commerce et de l'Industrie. De son toast, je ne veux citer que ce passage qui caractérise bien les travaux du Congrès.  
« Jamais nous n'avons vu dans une réunion discuter les questions les plus difficiles avec autant de calme, de modération et de sens pratique des choses; aussi, sommes-nous convaincus que votre congrès aura des résultats très heureux pour tous et qu'il ouvrira pour notre cher pays, une ère nouvelle de paix sociale et de prospérité. »  
M. Lambert, de Lille, parle ensuite. Il dit qu'il appartient au P. O. F. et que, de même que beaucoup de ses camarades, il a accepté le joug collectiviste; il s'est aperçu que les prétendus socialistes n'étaient que des intriguants à la recherche de mandats pour eux et de sinécures pour leur famille et de vils exploitateurs de la naïveté populaire.  
Il apporte le salut fraternel de la Fédération nationale des Syndicats indépendants de Lille née d'hier et déjà présente. Il voit au mouvement jaune et au triomphe de ses idées.  
L'enthousiasme des ouvriers est extraordinaire. Tous portent à la boutonnière une fleur jaune.  
Le résultat du congrès a dépassé les espérances les plus optimistes.

**On peut toujours procurer en nos bureaux, 15, rue d'Angleterre, à Lille, toutes les publications, livres, brochures, images, photographes, etc., annoncés dans ce journal.**

## ROUBAIX

### LE DIMANCHE A ROUBAIX

30 mars 1902  
— Tiers-Ordre de Saint-François. — Réunions mensuelles de la Fraternité des hommes: à 6 h. 15 et à 11 h. 15.  
— Société Saint-Martin. — Les « Chœurs de M. Martin, échantillon à la grand-messe, sous la direction de M. Paul Fournier, la messe solennelle du sacre de Charles X, de Chérubin, avec grand orchestre; Tancrède, Opéra de Bignon; O. F. de Quinart et Mayer, pour orchestre et grand orgue.  
— Paroisse Notre-Dame. — La « Chorale Notre-Dame » sous la direction de M. Albert Duhamel, interprète une nouvelle messe de M. J. Kozul, dont c'est le jubilé de 25 ans, comme organiste de la paroisse.  
— Paroisse de Saint-Cour. — Fendant la messe à midi à l'église du Sacré-Cœur, audition de la « Philharmonie de Jean Ghislain ».  
— Paroisse Saint-Jean-Baptiste. — Clôture de la messe; cantate du grand-messe d'une œuvre de M. Rosticher, organiste de la paroisse.  
— Paroisse Saint-Joseph. — Messe en musique par le chœur Saint-Hier. Solistes: MM. Desplaces et Ed. Gavelles.  
— Paroisse du Très-Saint-Rédempteur. — Exécution de la messe de Dard, par le chœur de la paroisse, M. A. Liégeois, chanteur à l'Élévation.  
— Société Saint-François-Régis. — De 11 h. à 12 h. rue Saint-Antoine, 74.  
— Bibliothèque pour tous. — De 11 h. 15 à 12 h. 15, Grande-Rue.  
— « Vélocipèdes roubaixiens ». — Grande fête sportive. Arrivée, vers 3 h. 15, des coureurs de Paris-Roubaix.  
— Syndicat des Industriels Roubaixiens. — Assemblée générale, 22, rue de la Paix; à 4 h. Société d'Épargne St-Paul. Recette mensuelle; à 4 h. 15, Société d'Épargne St-Remi. Recette mensuelle; à 4 h. 30, Société d'Épargne St-Louis. Recette mensuelle; à 5 h. 15, Société d'Épargne St-Gervais. Recette mensuelle.  
— Secours au peuple. — Les bureaux sont fermés le jour de Pâques.

### Propos d'un Roubaixien

Nous avons fait tout de même un rade petit en perdant l'administration Carrette! Vous ne vous en êtes pas encore aperçu?  
Vous n'avez pas remarqué que depuis ce temps-là, les rues étaient beaucoup plus sales!  
L'Égalité ne se gêne pas pour le constater et parle en ces termes de Roubaix-les-Boues.  
Il n'est pas possible de rêver une ville plus sale et plus mal entretenue que la nôtre.  
En face des édifices municipaux principalement et devant la demeure des abonnés du service de la voirie, c'est une véritable débauche de boue et d'eau stagnante.  
La traversée de la Grande-Place devient pour ceux qui ont la peur de la crasse sur leurs vêtements, un acte de joutes difficiles, dont la victoire est réservée au domaine du rêve.  
L'entrée de la rue du Vieil-Abrevoir ne se fera bientôt plus qu'à l'aide d'un service de bâteaux ou d'épisettes.  
L'Égalité, dans son numéro du 28, nous dit que la Bourne une comparaison entre sa ville et la nôtre, et sa conclusion était peu flatteuse pour notre amour-propre local.  
Du temps de l'administration Carrette — on se le rappelle encore — il n'y avait pas de moyen de rêver une ville plus propre que la nôtre.  
Les trottoirs et la rue en face des édifices communaux et des demeures des abonnés, étaient « vaquegués » je ne vous dis que ça!  
Faitait voir la Grande-Place à cette époque là lisse et immaculée comme la surface de la lune ou le moindre bris d'angle!  
Mais maintenant c'est Roubaix-les-Boues, depuis qu'une administration réactionnaire siège à la Mairie!  
Et les Tourquennois se payent notre tête!  
L'Égalité réclame des douches!

### La Course « Paris-Roubaix »

**Qui gagnera?**  
On dit que c'est Lens qui est le grand favori de la course classique de Paris-Roubaix. En ce qui concerne les deux autres, il y a plus de chances, Daudon et Kervé.  
D'après l'Auto-Velo, le gagnant arriverait à la piste de Croix vers 2 h. 15.  
Le Journal de Roubaix fixe 3 h. 30, et le Nord Sportif indique 3 h. 50.  
Surtout que le beau temps se mettra à pleuvoir, ce qui favorisera les coureurs d'abord, qui vont être croqués comme des barbes, pour les curieux et les amateurs, et en particulier pour les organisateurs!  
**L'affaire électorale.** — Un arrêté de l'Administration de l'arrondissement de Valenciennes, en vertu duquel l'affichage sur les bâtiments de l'École municipale des Arts industriels.

### Stat-civil de Roubaix

du 29 mars  
**Drôgues et Boîtes pour BAPTÊMES**  
THOMAS FILS, 5, r. du Priez, p. la Gare, LILLE  
Noces. — M. Maurice et Ernest Desdévère, rue d'Ham, 7. — Marie Rosaert, rue Leveillé, 21. — Lucien Biset, rue Latine, 30. — Henri Bonte, rue Voltaire, 112. — Madeleine Brochart, rue de la Guisquette, 32.  
Dés. — Rosalie Capens, 49 ans, ménagère, boulevard d'Haillin, 2. — Emilie Duhamel, 3 mois, rue des Fervents, 29. — Marie Duhamel, 20 ans, rue de l'Église, 10. — Florimond Reard, 45 ans, veuve, rue Blanchemaison. — Marguerite Hennion, 39 ans, couturière, rue Villars, 11.  
Mariages. — Noël Delbar, 28 ans, charretier, rue Jacquart, 106. — Marie Lacroix, 28 ans, couturière, rue de l'Épouse, c. Govaers, 17. — Gustave Cottier, 45 ans, camionneur, rue de l'Alouette, 15. — Clémentine Patoux, 44 ans, tisserieuse, rue de l'Alouette, 51. — Frédéric Delmotte, 36 ans, chauffeur, rue Ste-Elizabeth, 31. — Angèle Pollet, 25 ans, rattachée, rue Duguesclin, 34. — Charles Florin, 37 ans, comptable, rue de l'Arc, 187. — Marie Gambery, 28 ans, profession, rue de l'Alouette, 1. — Ernest Dassocheville, 29 ans, employé, rue de la Perche, 42. — Anna Segneville, 24 ans, sans profession, rue de l'Arc, 187. — Marie Gambery, 28 ans, rattachée, rue du Tilleul, c. Roussel, 19 et c. Lise Liebrecht, 19 ans, rattachée, rue de la Conférence, c. Vandendorpe, 6.  
NÉCESSAIRES, n'oubliez pas de prendre aujourd'hui votre reconstituant

### LES PILULES ROUGES

de D<sup>r</sup> Art. MIGNAULT

## WATTELOIS

**Cours d'arboriculture et de culture maraîchère.** — A la suite d'une pétition reçue de la Mairie, l'Administration municipale a des démarches pour arriver à former des cours d'arboriculture et de culture maraîchère, et elle a ouvert le concours décerné et précieux de M. Etienne Salmon, dont la compétence en cette science est reconnue et incontestée à Watteles.  
L'organisation de ces cours se fera demain, lundi, à onze heures du matin, à la mairie, salle de l'étage. Toutes les personnes qui intéressent la science utile et intéressante de l'arboriculture maraîchère sont vivement invitées à assister à cette réunion d'ouverture.  
Il est inutile d'ajouter que ces cours ou conférences sont entièrement gratuits.  
**Accident de travail.** — Un linierand, Ernest Bonassier, 31 ans, demeurant à la Houzarde, travaillant chez MM. César et Joseph Pollet, rue Nain, blessé à la jambe gauche, 42 jours de repos.  
**GROIX**  
**Le pèlerinage de N.-D. de Béthune.** — Si le temps se met à la partie nous aurons cet après-midi un grand pèlerinage à N.-D. de Béthune, au Bois de la Fontaine. C'est par milliers que les invitations ont été lancées et l'on peut s'attendre à une belle manifestation de foi et de piété le lundi de Pâques.  
Nous rappellerons aux différents Associations qui prendront part au pèlerinage d'être à 9 h. 15 à la chapelle du Croquet, sous les groupes avec insignes ou bandières et les délégations d'œuvres seront admises à faire partie de la procession. Le public entrera par la grille placée près de la ferme du château.  
Nous recommandons aux pèlerins le manoir du pèlerinage, situé au Bois de Béthune, à l'abbé Boussamont, professeur au Petit-Séminaire de Cambrai.  
Cette brochure est un véritable chef-d'œuvre.  
Elle renferme outre la Légende du Bois de la Fontaine, l'histoire du Pèlerinage, des anecdotes, et prières à Notre-Dame de Béthune. (Se le procurer à la Chapelle ou dans le Parc).  
La direction du Pèlerinage fera paraître dans différentes revues, les plus belles photographies du Pèlerinage qui lui seront envoyées. Avis aux amateurs.  
**Avis de la Mairie.** — L'officier de l'état-civil a l'honneur de prévenir les intéressés que les mariages auront lieu à partir de 10 heures du matin.  
**Un arrêté interdit la circulation des voitures** depuis le nouveau boulevard sur Holden jusqu'au bout de la rue d'Ham, de 2 h. à 7 h. du soir.  
**Accident de travail.** — Théodore Laporte, 30 ans, rue de Toulouse, 44, à Roubaix, mouleur aux Acieries du Nord, en coulant un solé, de métal en fusion lui a sauté sur la poitrine. Soins du docteur Bellemieux. Quelques jours de repos.

### PRINTEMPS

**Fêtes de Pâques.** — La Fanfare de Wasquehal se fera entendre pendant la grande messe, qui a lieu à 10 h. 15.  
A l'issue de la messe aura lieu la bénédiction solennelle du nouveau drapeau de la société.  
— Les vêpres solennelles auront lieu à 3 heures. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Thomassin, vicaire à Roubaix (Notre-Dame).  
**Jeunesse Catholique.** — La Jeunesse Catholique de Wasquehal se propose de se rendre le 30 mars, à 9 heures, au Grand-Paroisse de la Délivrance, au Bois de la Fontaine.  
Les jeunes gens qui voudraient prendre part au Pèlerinage de Notre-Dame de la Délivrance, au Bois de la Fontaine, sont priés de se réunir au Bois de la Fontaine, à 9 heures précises. Retour vers midi à Wasquehal.  
**Obits de la semaine.** — Lundi à 9 h., obit anniversaire pour les anciens militaires démissionnés par la société « le Ralliement ». — Mardi à 9 h., obit anniversaire de Marie Victoire.  
**Marché du vendredi 29 mars.** — Œufs frais, 2 fr. 40 le quart; beurre, 4 fr. 65 la livre.  
**LANNY**  
**Pèlerinage à Croix.** — Beaucoup de pèlerins se disposent à se rendre le lundi de Pâques; quelques cartes d'entrée au parc étant encore disponibles, on peut les demander au plus tôt au bureau paroissial.  
**Accident.** — Samedi matin, le sieur Louis Couc, de Templeuve (Belgique), 25 ans, maçon, au service de Jules Debrille, était occupé à la démolition d'un magasin, rue de la Chapelle, lorsque le mur sur lequel il était monté, s'affaissa en entraînant dans sa chute. Relevé par M. Patin, tailleur, qui le conduisit à son domicile, il ne tarda pas à recouvrer ses sens. On croit qu'il n'a aucune lésion interne, le talon seul est un peu souffrant. M. Debrille l'a reconduit à Templeuve dans sa voiture.  
**Marché du samedi 30 mars.** — Œufs, prix moyen, 3 fr. 60 le kilo. — Œufs, prix moyen, 2 fr. le quarteron.

### TOURCOING

**Bages d'Histoire locale**  
2 Fructidor an IV. — (19 août 1799). — La municipalité reçoit avec surprise « des administrateurs du département à Douai, l'ordre de verser, dans les trois jours, à la caisse du trésorier général la somme de 1000 livres en numéraire métallique, à compte de la contribution foncière pour l'an IV.  
**LES FRÈRES-ENNEMIS**  
La discordie bat son plein intamement dans le camp socialo-droniste. Nous voyons cela d'un œil indifférent. Pourrait-il être bon de montrer que nous ne sommes pas toujours par ces frères ennemis pour s'égarer mutuellement.  
L'organe collectiviste qui soutient la candidature du citoyen Desalle publie donc le document qui suit:  
Le citoyen Ch. Loridan, conseiller municipal, nous prie d'insérer la lettre suivante:  
« Avis aux monarchistes. — Je tiens à faire savoir aux personnes désignées par le Comité Droniste pour me surveiller: les sieurs H. L., inspecteur du bureau de bienfaisance, et P. D., employé chez le secrétaire de M. Dron, que pour faciliter leur tâche je m'adresserai chaque soir à leur disposition, à l'heure qui leur conviendra, pour leur donner mon adresse du lendemain et leur éviter ainsi la fatigue de démarches inutiles.  
« Je mets également le sieur Castelain, concierge du Palais de Justice, rue de Gand, au défi de venir dans une réunion publique et contradictoire, répéter les paroles malveillantes qui l'ont prononcées, à mon sujet, en face d'un de mes collègues du Conseil municipal.  
« Une réunion du Parti ouvrier devant avoir

### TOURCOING

**Bages d'Histoire locale**  
2 Fructidor an IV. — (19 août 1799). — La municipalité reçoit avec surprise « des administrateurs du département à Douai, l'ordre de verser, dans les trois jours, à la caisse du trésorier général la somme de 1000 livres en numéraire métallique, à compte de la contribution foncière pour l'an IV.  
**LES FRÈRES-ENNEMIS**  
La discordie bat son plein intamement dans le camp socialo-droniste. Nous voyons cela d'un œil indifférent. Pourrait-il être bon de montrer que nous ne sommes pas toujours par ces frères ennemis pour s'égarer mutuellement.  
L'organe collectiviste qui soutient la candidature du citoyen Desalle publie donc le document qui suit:  
Le citoyen Ch. Loridan, conseiller municipal, nous prie d'insérer la lettre suivante:  
« Avis aux monarchistes. — Je tiens à faire savoir aux personnes désignées par le Comité Droniste pour me surveiller: les sieurs H. L., inspecteur du bureau de bienfaisance, et P. D., employé chez le secrétaire de M. Dron, que pour faciliter leur tâche je m'adresserai chaque soir à leur disposition, à l'heure qui leur conviendra, pour leur donner mon adresse du lendemain et leur éviter ainsi la fatigue de démarches inutiles.  
« Je mets également le sieur Castelain, concierge du Palais de Justice, rue de Gand, au défi de venir dans une réunion publique et contradictoire, répéter les paroles malveillantes qui l'ont prononcées, à mon sujet, en face d'un de mes collègues du Conseil municipal.  
« Une réunion du Parti ouvrier devant avoir

### TOURCOING

**Bages d'Histoire locale**  
2 Fructidor an IV. — (19 août 1799). — La municipalité reçoit avec surprise « des administrateurs du département à Douai, l'ordre de verser, dans les trois jours, à la caisse du trésorier général la somme de 1000 livres en numéraire métallique, à compte de la contribution foncière pour l'an IV.  
**LES FRÈRES-ENNEMIS**  
La discordie bat son plein intamement dans le camp socialo-droniste. Nous voyons cela d'un œil indifférent. Pourrait-il être bon de montrer que nous ne sommes pas toujours par ces frères ennemis pour s'égarer mutuellement.  
L'organe collectiviste qui soutient la candidature du citoyen Desalle publie donc le document qui suit:  
Le citoyen Ch. Loridan, conseiller municipal, nous prie d'insérer la lettre suivante:  
« Avis aux monarchistes. — Je tiens à faire savoir aux personnes désignées par le Comité Droniste pour me surveiller: les sieurs H. L., inspecteur du bureau de bienfaisance, et P. D., employé chez le secrétaire de M. Dron, que pour faciliter leur tâche je m'adresserai chaque soir à leur disposition, à l'heure qui leur conviendra, pour leur donner mon adresse du lendemain et leur éviter ainsi la fatigue de démarches inutiles.  
« Je mets également le sieur Castelain, concierge du Palais de Justice, rue de Gand, au défi de venir dans une réunion publique et contradictoire, répéter les paroles malveillantes qui l'ont prononcées, à mon sujet, en face d'un de mes collègues du Conseil municipal.  
« Une réunion du Parti ouvrier devant avoir